

Le CLIMAT SCOLAIRE

05/04/17

Audrey Walkowiak CPC

Lille 1 Marcq

Mesdames, Messieurs,

Actuellement, un défi nommé « Blue Whale Challenge » circule sur les réseaux sociaux. Il amène des jeunes à se suicider en 50 jours après un défi par jour. Les jeunes qui s'y adonnent subissent clairement une influence, un conditionnement. Les équipes de terrain doivent être informées afin qu'elles puissent repérer les signes rapidement. Les premiers signes d'alerte : des scarifications, des endormissements en cours, dus aux levers nocturnes demandés, des photos publiées quotidiennement pour prouver que le défi est accompli, des propos mortifères.

D'autres conduites à risque sont également repérées (type « purple drank » : usage détourné de médicaments).

Toute personne qui a connaissance de jeunes engagés dans ces processus doit pouvoir les signaler aux services de protection de l'enfance, de la même manière que pour tout enfant/adolescent en situation de danger, après une évaluation associant la famille, l'équipe santé/sociale et l'équipe éducative.

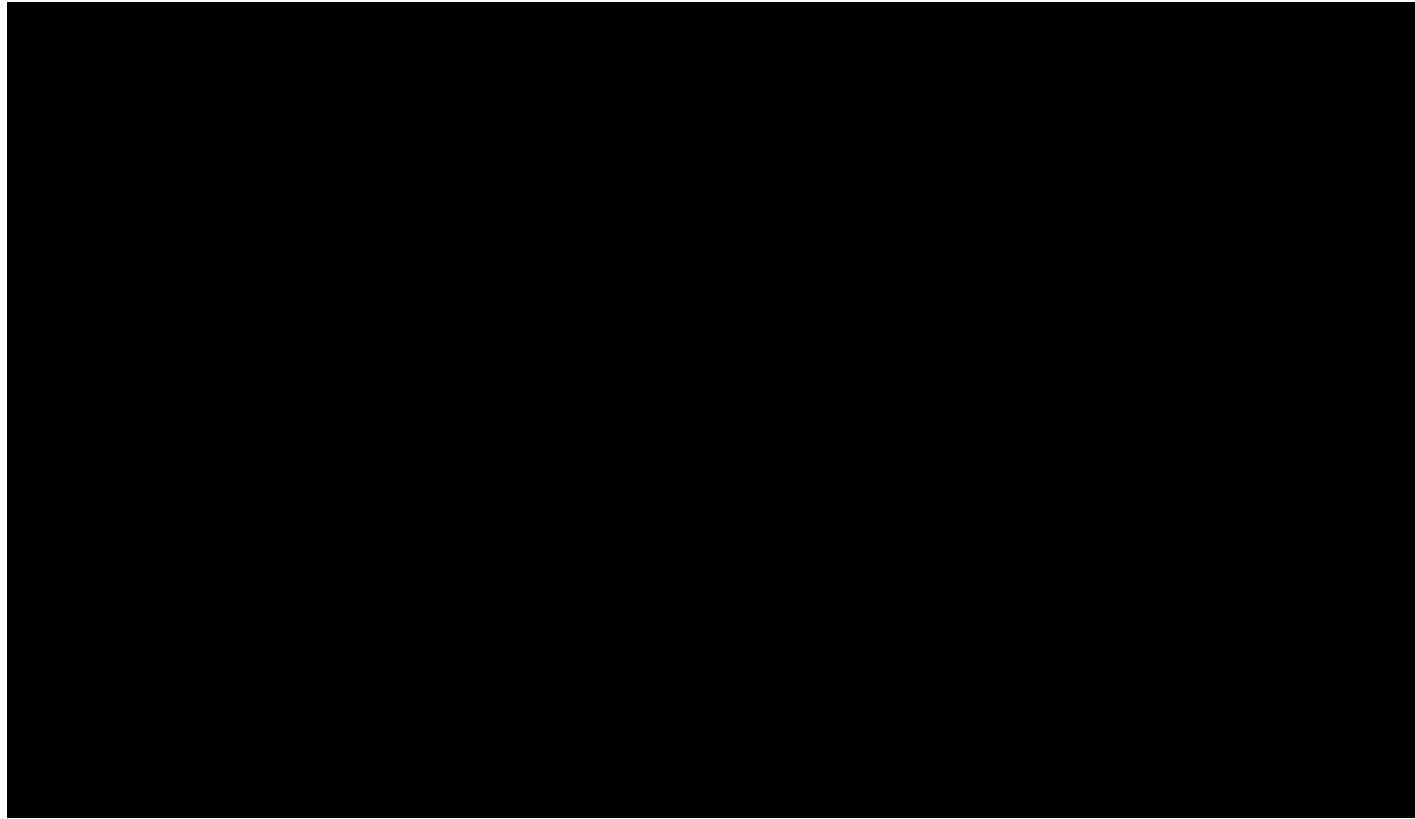
Afin de ne pas créer un effet de fascination par la diffusion d'une information brute, je vous demande de travailler en interne avec l'équipe santé/sociale sur l'éventualité d'une communication et d'inscrire la prévention des conduites à risque en milieu scolaire dans une démarche globale d'éducation à la santé, dans une continuité éducative visant à développer des compétences psychosociales.

Toutefois, si le sujet est abordé directement par les élèves, il est nécessaire d'évaluer la situation immédiatement en lien avec le service social en faveur des élèves et la mission de promotion de santé.

Je vous remercie de votre collaboration.

Guy CHARLOT Directeur des Services départementaux de l'Education Nationale Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Nord 1, rue Claude Bernard - 59033 LILLE CEDEX Tél : 03 20 62 33 36 Fax : 03 20 62 32 90

Petite Emilie



Vie scolaire

Prévention et lutte contre le harcèlement à l'École

circulaire n° 2013-100 du 13-8-2013

[C:\Audrey 2\élèves\climat scolaire\circulaire harcèlement.docx](#)

Définition

- ▶ Le harcèlement en milieu scolaire, moins visible que les violences paroxystiques, comme les bagarres, les atteintes aux personnes ou bien les intrusions, dégrade, de manière insidieuse et durable, le climat scolaire au sein des écoles et des établissements.
- ▶ On peut considérer qu'il y a harcèlement lorsque :
 - les agressions sont répétées et s'inscrivent dans la durée,
 - la relation entre l'agresseur ou les agresseurs et la victime est asymétrique. Le harcèlement est inséparable de la mise en place d'une situation de domination.
- ▶ Le harcèlement peut prendre de très nombreuses formes plus ou moins visibles: les jets d'objets, les pincements, les tirages de cheveux, les moqueries, les surnoms méchants, les insultes, les violences physiques, le racket, les jeux dangereux, la mise à l'écart, la propagation de rumeurs....

Le Cyberharcèlement

- ▶ Le "**cyberharcèlement**" est une variante récente du harcèlement, reposant sur l'usage d'internet et des nouvelles technologies de communication (blogs, e-mails, réseaux sociaux, téléphones portables). Ce type de harcèlement est favorisé par l'anonymat et l'absence de contrôle d'identité qui permettent aux harceleurs d'agir en toute discrétion.
- ▶ Il se concrétise par la réception répétée de messages provenant de différentes sources, dont le contenu est teinté de menaces, d'intimidations, d'insultes, de chantage ou par la diffusion d'images humiliantes. Ces messages sont parfois accompagnés d'un rejet et d'un isolement de la victime à l'école ou dans d'autres lieux de socialisation.

Les signes d'alerte

Chez l'enfant

- ▶ Troubles du sommeil
- ▶ Irritabilité
- ▶ Agitation
- ▶ Colère
- ▶ Susceptibilité
- ▶ Maux de ventre
- ▶ Baisse des résultats scolaires par baisse des capacités attentionnelles
- ▶ Troubles du comportement en classe



Etude de cas

- ▶ Qu'en pensez-vous?
- ▶ Que feriez-vous?

Droits des parents

- ▶ Article 15 de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, 1789: *“La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.”*
- ▶ Si les parents de la victime estiment qu'il y a eu une faute d'une ou plusieurs personnes de l'établissement (enseignants, proviseur...), ils peuvent demander une indemnisation.
Par exemple, si les enseignants étaient au courant des faits mais n'ont pris aucune sanction contre les auteurs. C'est alors l'État qui doit indemniser les parents et non les personnes jugées fautives.
- ▶ Pour demander une indemnisation, les parents doivent saisir un tribunal civil. La juridiction compétente dépend des sommes en jeu dans le litige.

Pour un litige inférieur à 4 000 €, c'est le juge de proximité.

Pour un litige compris entre 4 000 € et 10 000 €, c'est le tribunal d'instance (TI)

Pour un litige supérieur à 10 000 €, c'est le tribunal de grande instance (TGI)

De la déontologie du fonctionnaire

- ▶ Le rôle de la déontologie est de fonder une identité professionnelle et une légitimité. Dans sa fonction d'éducateur, l'enseignant dispose d'un savoir et d'une autorité sur les élèves. L'enseignant doit avoir pour but le bien de l'élève, c'est une orientation éthique de ses actes professionnels. Deux lois encadrent l'éthique du fonctionnaire:
- ▶ La Loi du 13 juillet 1983 sur les droits et obligations du fonctionnaire
- ▶ La Loi du 20 avril 2016 sur la déontologie des fonctionnaires

L'Etat condamné dans une affaire de harcèlement scolaire sur Internet



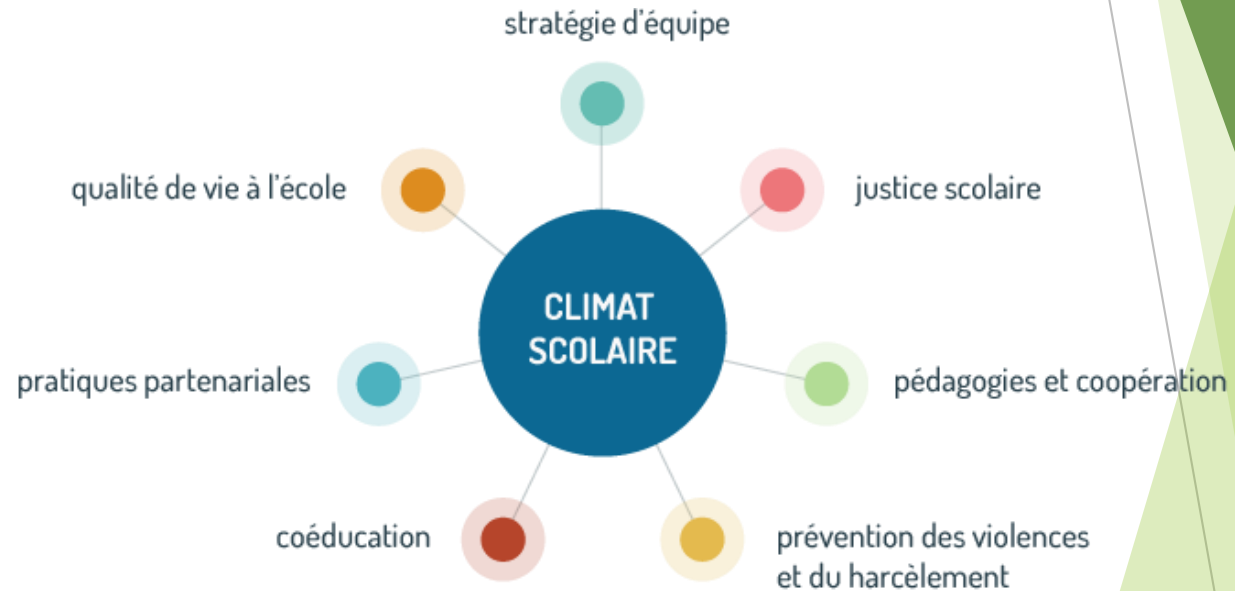
Le tribunal administratif de Versailles a le 2 février condamné l'Etat pour faute dans l'affaire Marion Fraisse, une collégienne de Bris sous Forges qui s'était suicidée après un harcèlement sur les réseaux sociaux. Le tribunal a estimé que l'Etat était responsable à hauteur de 25 % des faits. Il relève "l'absence de réaction" de l'équipe pédagogique du collège et donc "un défaut d'organisation" du service public. Le tribunal a estimé à 18 000 euros la responsabilité de l'Etat.

L'avocat de la collégienne va maintenant attaquer les autres responsables du harcèlement à savoir les élèves et peut-être le chef d'établissement. Cette décision de justice marque une évolution dans l'appréciation de la responsabilité des établissements par rapport au harcèlement entre élèves sur les réseaux sociaux.

Source : Café pédagogique, le 03 février 2017

Les leviers

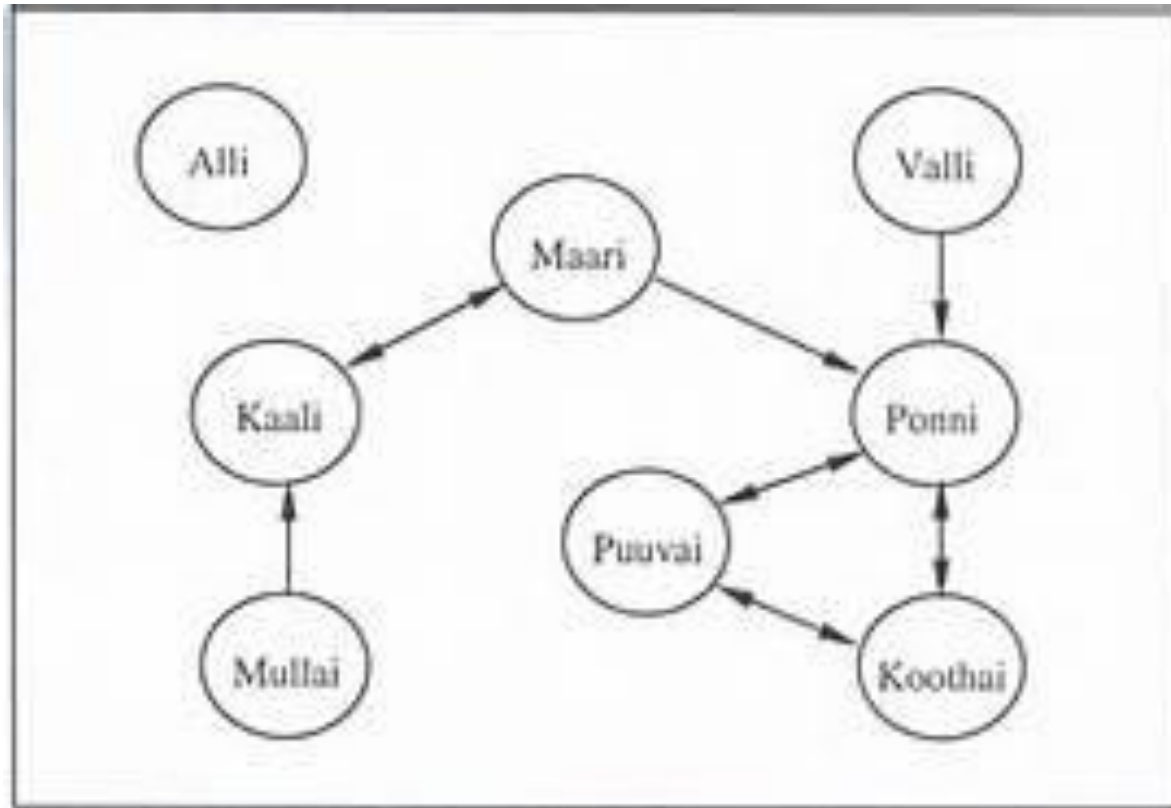
- ▶ Travailler sur la dynamique et la stratégie d'équipe
- ▶ Adopter des démarches pédagogiques en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves
- ▶ Établir un cadre et des règles explicites
- ▶ Privilégier la coéducation avec les familles
- ▶ Favoriser les liens avec les partenaires
- ▶ Améliorer la qualité de vie à l'Ecole



Les questions à se poser

- ▶ Question du doublement
- ▶ Question de l'intégration scolaire
- ▶ Question de la difficulté scolaire
- ▶ Question de l'estime de soi
- ▶ Question de la dynamique d'équipe
- ▶ Le rôle de l'APC
- ▶ La gestion de la récréation de 230 enfants
- ▶ La relation maître-élèves
- ▶ Le rôle des structures de concertation
- ▶ Le rôle du projet d'école
- ▶ Autorité et sanction

Le sociogramme de la classe

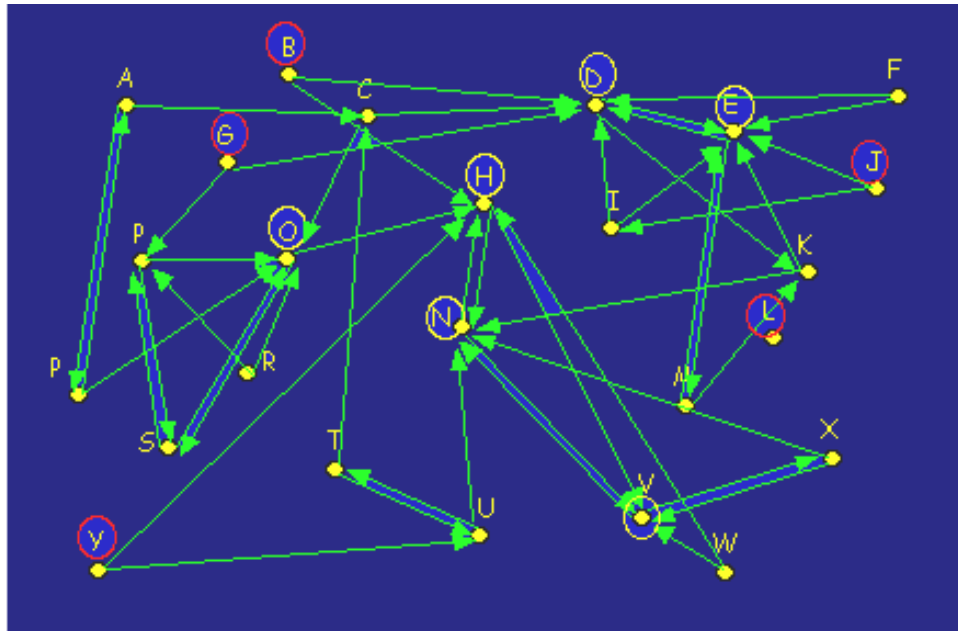


Le sociogramme de la classe

(sur un bulletin individuel avec son nom)

- ▶ 1- *Pour obtenir le meilleur résultat dans ce travail, je voudrai travailler avec.... (deux noms à choisir)*
- ▶ 2- *Pour ce travail, je ne voudrai pas travailler avec (deux noms à choisir)*

Le sociogramme de la classe





La place dans la classe

- ▶ [climat scolaire\la place dans la classe.pdf](#)

Fiche conseil pour directeurs et équipes

- ▶ [..\élèves\climat scolaire\fiche-conseil-Dir3-VERSIONDEF-couleur-1.pdf](#)

Vinz et Lou

<http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/vinz-et-lou-au-dela-dune-fois-bonjour-les-degats>



présente

avec le soutien de MAE SOLIDARITÉ et de la CASDEN Banque Populaire



La fille en bleu

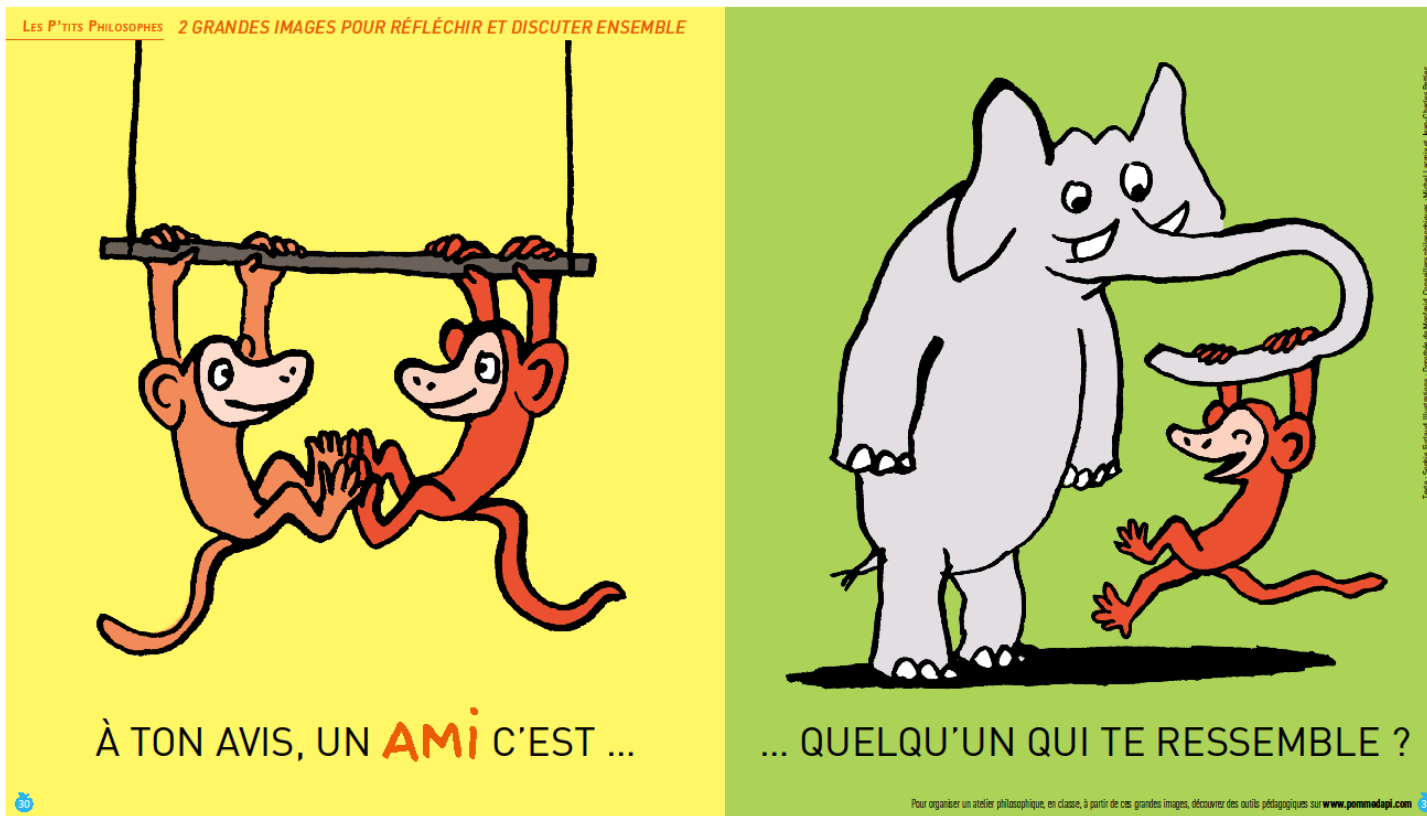


- *La fille en bleu, Manon l'a repérée le matin de la rentrée parmi tous ces nouveaux visages un peu inquiets, comme égarés. Son air lui est étrangement familier : elle est trait pour trait l'amie dont elle a toujours rêvé.*
- La petite Manon va apprendre que l'amitié ne se commande pas. L'admiration ne suffit pas à lier les gens entre eux, et peut même être source de conflits et de mal être.

Atelier philo



Atelier philo



Cahier d'activités Primaire

- ▶ [..\élèves\climat scolaire\2015_non_harcelement_cahier_activites.pdf](#)

Ancrage didactique

- ▶ Eric Debarbieux, *la violence à l'école: un défi mondial*
- ▶ C. Veltcheff, *Pour un climat scolaire positif*
- ▶ F. Cochet, *Jeux dangereux, violences et harcèlement en milieu scolaire et parascolaire*
- ▶ Maire Joseph Chalvin, *un corps pour comprendre et apprendre*
- ▶ Eric Debarbieux, *Les 10 commandements contre la violence à l'école*

Ancrage pédagogique

- ▶ 50 activités pour apprendre à vivre ensemble, PS MS GS, Sylvia Dorance
- ▶ Chouette ils philosophent!, Emmanuèle Auriac-Slusarczyck
- ▶ Pratiquer la philosophie à l'école, François Galichet
- ▶ La coopération au fil des jours, Jim Howden

Albums de jeunesse

- ▶ *C'est méchant !*
- ▶ *Gaspard qui pue*
- ▶ *Crotte de nez*
- ▶ *Un petit frère pas comme les autres*
- ▶ ...

